

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal
du 23 Mai 2017
sous la présidence de M. Francis WOLF

Commune de MOMMENHEIM

Présents: M. Joseph AMMANN - Mme Stéphanie BAUER - M. Alain BIETH - Mme Béatrice GNAEDIG - M. Jean-Luc GWISS - Mme Simone HARTEK - Mme Caroline KIEFFER - M. Jeannot KLEIN - M. Joseph KUHN - M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER - Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER - M. Maurice SCHERER - Mme Béatrice SCHNEIDER - Mme Sandra WILLMANN

Absents: Mme Elisabeth JAECK (avec procuration à Mme Béatrice SCHNEIDER) - Mme Aniko JUNG (avec procuration à Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER) - M. Alain KEITH (avec procuration à M. Maurice SCHERER)

M. le Maire ouvre la séance à 20h00 et salue les personnes présentes.

Aucune objection n'étant soulevée, l'ordre du jour est adopté comme suit :

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Attribution des travaux d'entrée d'agglomération – rue des Vosges
3. Divers

1. Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** Mme Caroline KIEFFER, secrétaire de la présente séance.

La délibération est approuvée à l'unanimité

2. Attribution des travaux d'entrée d'agglomération – rue des Vosges

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire explique qu'afin de pouvoir lancer les travaux d'entrée d'agglomération dans le secteur de la rue des Vosges, il convient d'attribuer les deux lots de travaux (lot n°1 Voirie et lot n°2 Réseaux secs) tels que définis par la société AEEP qui est assistant à maîtrise d'ouvrage sur ce projet.

Il rappelle que ces travaux consistent en la mise en place d'un plateau permettant de freiner la vitesse des véhicules empruntant la route de Minversheim et de pistes cyclables sécurisant les déplacements doux.

Il a été procédé à l'ouverture des plis lors de la réunion de la Commission d'Appel d'Offres qui a eu lieu le 11 mai 2017. Cinq offres ont été reçues concernant le lot n°1 Voirie et une seule offre pour le lot n°2 Réseaux Secs.

A l'issue de l'analyse des offres, tant au niveau du prix (70%), de la valeur technique de l'offre (20%) et du délai de réalisation (10%), il est constaté que la société PONTIGGIA est la mieux disante pour le lot n°1 Voirie pour un montant de 98.991,00 € HT et la société SOBECA la mieux disante pour le lot n°2 Réseaux Secs pour un montant de 15.311,00 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'attribuer le marché de travaux de Voirie – Lot n°1 à la société PONTIGGIA de HOERDT pour un montant de 98.991,00 € HT.
- **DECIDE** d'attribuer le marché de travaux de Réseaux secs – Lot n°2 à la société SOBECA de IMBSHEIM pour un montant de 15.311,00 € HT.
- **AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des pièces du marché.

La délibération est approuvée à l'unanimité

3. Divers

- ✓ M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de la Communauté d'Agglomération de Haguenau d'ouvrir le service périscolaire dans la salle socio-éducative les mercredis pour le déjeuner et dans l'après-midi. Il explique avoir donné une suite favorable afin d'accueillir plus d'enfants de Mommenheim au périscolaire.
- ✓ M. le Maire signale aux élus que l'inauguration de la piste cyclable aura lieu le samedi 1^{er} juillet. L'inauguration officielle, prévue à 11h, sera suivie d'une après-midi et d'une soirée festive. Le programme est en cours d'élaboration.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été débattus, M. Francis WOLF clôt la séance à 21h00.

Les présentes délibérations sont susceptibles d'être déférées à la censure du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de leur publication ou notification.



Pour copie conforme,

Le Maire,

Francis WOLF.